

Josiane BLANC

le 27 mai 2011

Courrier à l'évêque de ...

Monseigneur,

Je suis l'épouse de Y – avec lequel vous avez eu l'occasion de faire des balades dans la forêt de ... – et nous venons de recevoir la visite de ... et de ... qui ont appelé mon époux au nom du diocèse pour entrer dans une démarche de réflexion en vue du diaconat.

C'est à mon titre d'épouse que je souhaite vous entretenir de ce que cette démarche a soulevé chez moi. Avant toutes choses, il faut aussi que je précise que, de par mes engagements successifs, j'ai eu à faire face il y a quelques années à une situation de conflit avec un représentant de l'autorité scolaire (principal de collège) qui m'a amenée à une très grande transformation. Il est inutile que je vous en parle ici, je souhaite simplement vous offrir le livre issu de cette histoire, il est la synthèse d'un travail de plusieurs années que je poursuis d'ailleurs aujourd'hui par une licence de théologie avec l'université dominicaine de Toulouse, Domuni. Mon site internet expose ma réflexion sous une forme non synthétique : Transmission – Transgression : un dialogue intérieur – <http://josiane.blanc.pagesperso-orange.fr/> - Son titre pourrait me servir de préambule à ce que je souhaite vous dire de la manière dont j'ai reçu cet appel adressé à mon mari mais que nous devons entendre en couple.

Une dernière précision, sachez que je ne ressens aucune acrimonie contre l'Eglise, mais j'imagine que mes propos peuvent soulever quelques réactions. J'ai toutefois un désir profond d'explications.

- I. Après que nos visiteurs soient partis, j'ai adressé certains reproches à mon mari mais dans la nuit même, grâce à tout le travail que j'ai mené sur l'Autorité et le Pouvoir, j'ai pris ma décision. Pour moi c'est « non », je ne serai pas au départ de ce chemin que mon mari doit choisir d'emprunter seul. Je souhaite vous expliquer pourquoi.
Je comprends qu'il y a dans la démarche que propose l'Eglise un grand respect de l'antériorité du sacrement de mariage et de l'épouse de l'homme appelé au diaconat.
Il n'empêche que le ressenti que j'en ai eu c'est celui d'un grand mépris pour La Femme en tant qu'elle est femme. J'ai tout de suite entrevu les risques de cette demande : c'est l'homme qui est appelé, la femme est méprisée et il faut qu'elle donne son accord à cet état de fait. J'insiste sur la contradiction qu'il lui faut penser à son détriment en plus.
Les risques en sont les reproches faits au conjoint, ce qui n'a pas tardé. Le pire des risques étant, si la femme ne s'autorise pas à parler, la culpabilité qui va peser sur elle.
Culpabilité de ne rien dire de soi et de son mal être, culpabilité de ne pas donner son accord à la démarche de son mari. Double culpabilité car double injonction : vous êtes suffisamment importante pour peser sur la décision de votre mari, mais au-delà vous n'êtes plus rien en tant que femme !
Il y a là une manière de penser qui fait emprise sur l'esprit de l'épouse, qui peut l'amener à des renoncements mortifères parfaitement inconscients et mettent à mal sa dignité.
Je suis persuadée que là n'est pas le but recherché de cette démarche d'appel, mais qu'elle en est la cause.

II. Après vous avoir exposé les effets de ce processus, je souhaite vous dire comment je m'en suis dégagée.

Y a depuis toujours de nombreux engagements dont les derniers en date durent depuis plusieurs années : pompier, président d'une association de formation des médecins de la région de ..., catéchiste d'aumônerie. Il n'a jamais demandé un accord quelconque pour s'engager, il a cette part de liberté comme j'ai la mienne dans mes engagements personnels. Nous ne pesons pas sur nos choix même si, parfois, l'un ou l'autre, peut faire une remarque plus ou moins véhémente sur les absences répétées, mais cela n'est en aucun cas « prévisible » et dépend de l'humeur ou de la charge de travail constatée. Nous nous donnons aussi cette liberté-là de contester, ce qui ne manquerait pas de toute façon si Y s'engageait dans le diaconat. La liberté de parole est vitale.

III. Tout ceci a pour conséquences quelques points précis :

- Y ne demandera pas mon accord, je lui ai expliqué ma position,
- Je n'ai pas encore pris ma décision de participer à l'année de réflexion, nous avons jusqu'à la fin du mois d'août,
- Si Y venait à s'engager, je ne participerai pas aux trois années de formation au diaconat,
- Si le processus allait à son terme, je ne participerai pas à la cérémonie d'engagement au diaconat lorsque vous demandez l'accord de l'épouse du futur diacre.

Je ne sais pas quel sera le choix de Y, ni ne connais votre décision, mais je me devais à moi-même de vous dire tout cela.

Je vous remercie de votre attention et vous assure de mes respectueuses salutations.